

fédéraux, MM. Simpson et Nelson, ont été terminés pendant la belle saison ; les limites de plusieurs des réserves attribuées aux sauvages de la section couverte par le traité n° 3, ont été arpentées par l'arpenteur fédéral, M. Vaughan, et M. Austin, aussi arpenteur fédéral, a fait les changements qu'on avait cru convenable d'opérer sur certaines réserves du territoire couvert par le traité n° 2. Vu la colonisation rapide du pays, il est de toute nécessité, afin de prévenir de sérieuses complications dans l'avenir, de procéder vigoureusement à terminer l'arpentage des limites de toutes les réserves des sauvages du Manitoba, de Kéwatin et des territoires du Nord-Ouest, et l'on redoublera d'efforts aussitôt que cela pourra se faire pour atteindre ce but tout à fait désirable.

On trouvera ci-inclus les rapports des arpenteurs ci-dessus mentionnés (à part celui de M. Vaughan, qui n'a pas encore été reçu), lesquels renferment la description de leurs opérations sur le terrain, de même que les plans des réserves qu'ils ont arpentées.

MANITOBA.

Les sauvages du Manitoba et d'une grande partie du district de Kéwatin ont beaucoup souffert pendant l'hiver dernier du concours de plusieurs circonstances, parmi lesquelles on peut mentionner les suivantes, pour ce qui a trait aux sauvages du lac Winnipeg :—les pêcheries ont en partie manqué dans certains endroits et dans d'autres complètement ; la rareté des rats-musqués, dont les sauvages tirent les principaux moyens de subsistance, et de tous les animaux à fourrures généralement, a été grande. L'hiver ayant commencé plus tôt que d'habitude, tout le gibier sauvage a disparu. De plus, la crue extraordinaire et sans précédent des eaux du lac a inondé plusieurs de leurs terres cultivées pendant la belle saison, et détruit la plus grande partie de leurs récoltes, et des gelées hâtives sont venues ravager ce qui n'avait pas été détruit par les hautes eaux. Dans le district du lac Manitoba, les affaires n'ont pas été aussi mauvaises. Cependant, plusieurs bandes ont perdu leurs moissons par suite de la crue des eaux de ce lac et se sont en conséquence trouvées dans la misère. L'eau a même pénétré dans les maisons de quelques sauvages, et deux des réserves durent être abandonnées. Plusieurs animaux sont morts pendant l'hiver à cause de la rareté du foin, les sauvages n'ayant pu s'en procurer une plus grande quantité, vu l'inondation de la plus grande partie des terres à foin.

Les sauvages des lacs Winnipeg et Manitoba méritent des éloges pour la persévérance qu'ils ont montrée dans ces circonstances décourageantes, et des efforts faits pour cultiver le sol. Et quand ils trouvaient, ce qui n'a pas été rare du tout, que le sol des réserves qu'on leur avait attribuées était impropre à la culture à raison de sa formation aride ou pierreuse, ou, si la réserve se trouvait exposée par sa situation à être inondée par la crue des eaux du lac, ils demandaient de suite qu'on leur donnât des terres dans d'autres endroits. Et ces nouveaux emplacements accordés ils se remettaient à l'ouvrage, bien déterminés à se suffire à eux-mêmes et à leurs familles par leur travail. Bref, c'est l'exception de trouver dans l'un ou l'autre de ces districts